Mobilités des personnels · Erasmus+

FORMA+

1er degré

Se former dans l'espace européen via un parcours de formation individuel

Se former en Europe

Consortium Erasmus+ de région académique

RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Cofinancé par l'Union européenne

Priorités et thématiques

Pour 2026-2027, les parcours s'organisent autour de 3 thématiques

Deux formats de mobilité

3 jours — Observation / job- shadowing

5 jours — Cours structuré / formation

AELV — Apprendre et enseigner en langues vivantes

MEDDIS+ — Mobilité Éducation au Développement Durable, Innovation, Santé, Citoyenneté européenne et… + !

FORCA+ — Mobilité des cadres

Objectifs et effets

Développement professionnel

Découverte d'autres systèmes éducatifs, partage de pratiques pédagogiques et d'outils innovants, avec une réflexion renouvelée sur sa propre pratique

Compétences linguistiques et culturelles

Amélioration de la maîtrise des langues, aisance accrue dans les contextes internationaux

Dynamique d'établissement

Projets européens, ouverture internationale, partenariats avec des établissements étrangers

Valorisation du parcours

Reconnaissance de l'expérience (attestations, Europass), motivation renforcée et enrichissement du parcours professionnel

Qui fait quoi ?

DRAREIC (Grenoble)

Pilote le cadre pédagogique

CPD LV

Valide l'opportunité pédagogique de la mobilité

Supérieur hiérarchique

Donne son accord à la mobilité et autorise l'absence du participant

GIPAL (Lyon)

Assure la gestion administrative et financière, contrôle les pièces

Participant

Organise sa mobilité, transmet les documents, partage et diffuse ses acquis et son expérience

Un parcours de formation qui comprend une mobilité

1

Candidature

Le participant s'engage dans une démarche individuelle qui s'inscrit dans la stratégie de son département et de son établissement

2

En amont

Activités de préparation et objectifs inscrits dans le parcours

3

Mobilité

Observation ou formation suivie selon le programme validé

4

Au retour

Activités de réinvestissement et livrable final

Le parcours se poursuit après le retour de mobilité.

Observation des pratiques professionnelles

3

jours d'observation

Au moins 5 heures d'activité par jour dans l'établissement d'accueil

Cadre de l'activité

- Objectifs et programme détaillé définis **en amont de la mobilité** avec la structure d'accueil
- 3 jours d'observation, avec au moins 5 heures d'activité dans l'établissement par jour
- **2 participants au maximum sur un même site**
- 1 tuteur pour 2 personnes maximum en observation

*Erasmus+ : « le job shadowing est une activité individuelle, dans un seul établissement scolaire. Si plusieurs personnels partent en même temps dans le même établissement, **l'accueil doit être individualisé et chacun doit avoir un programme personnalisé, inscrit dans son contrat pédagogique**. L'Agence met en garde contre les visites de groupe « en délégation » et contre les visites de plusieurs établissements »*

Qualité et justificatifs

- Observation active, échanges professionnels et transfert prévu au retour
- Programme détaillé de l'observation, contrats pédagogique et financier, justificatif de rattachement fournis en amont de la mobilité
- Europass et questionnaire UE complétés par le participant
- Attestation de présence signé au dernier jour de présence
- Acquis et réinvestissement prévus au retour avec livrable
- Pièces transmises et validées dans Colibris

Cours et formations structurés

5

jours de formation

20 heures de cours **minimum**, hors activités touristiques et culturelles

Cadre de l'activité

- 5 jours de formation et 20 h de cours minimum
- Programme structuré par un organisme compétent, lié au champ d'expertise du participant et aux besoins du département et de l'établissement
- Participation effective à l'ensemble de la formation
- **2 personnes au maximum à une même formation aux mêmes dates.**
- Activités touristiques et culturelles non comptabilisées dans les 20 h de formation et non financées

Qualité et justificatifs

- Programme détaillé de formation, contrats pédagogique et financier et justificatif de rattachement fournis en amont de la mobilité
- Preuve de participation (attestation de présence) et preuve de paiement (facture) obtenus auprès de l'organisme de formation
- Europass et questionnaire UE complétés par le participant après la mobilité
- Acquis et réinvestissement prévus au retour avec livrable
- Pièces transmises et validées dans Colibris

La bourse est versée au participant

Le GIPAL verse la bourse au participant pour la mobilité validée

80 %
avant le départ

Sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces conformes et signées **2 mois avant la date** de la mobilité

Solde

Versé à réception des pièces à fournir après le retour de mobilité

Calcul forfaitaire

La bourse comprend un forfait de voyage, de séjour et, pour les cours, de frais d'inscription

Les forfaits dépendent de la distance, du pays d'accueil et du nombre de jours financés

Ils sont fixés par le guide du programme Erasmus+ 2026

Les deux contrats à transmettre

2 mois
avant le départ

Contrat pédagogique

- Acquis visés, cours et activités
- Tutorat, suivi, évaluation et reconnaissance
- Contacts et signatures des parties avant la mobilité

Contrat financier

- Dates, jours et modalités de prise en charge
- Assurances, signatures et cohérence avec les autres pièces

Principaux points de vigilance

- **Contrats :** complets et suffisamment précis pour montrer les apprentissages visés
- **Cohérence :** identité, dates, jours financés et montants concordants dans tous les documents
- **Signatures :** apposées au bon moment, au bon endroit, et justificatifs lisibles
- **Délais :** respect des délais de transmission

Colibris et Magistère

Colibris

- Accueillera les démarches administrative des usagers et le suivi par les pilotes
- La plateforme devrait être déployée dans l'académie de Grenoble mi octobre

Magistère

- Le parcours d'accompagnement à la préparation, la réalisation et au réinvestissement de la mobilité est en cours d'élaboration sur Magistère et sera également disponible mi octobre

Les modalités pratiques seront communiquées prochainement

FORMA+